



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 octobre 2004  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

### Ordre du jour de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale

#### Additif

1. À sa 18<sup>e</sup> séance plénière, le 4 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/59/250/Add.1, par. 1 a)], d'inscrire la question ci-après à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session, en tant que point subsidiaire t) du point 56 (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et autres) :

t) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise.

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/59/250/Add.1, par. 2 a)], d'inscrire la question ci-après à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) :

159. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.